



Responsable du pôle locatif (H/F/X)

Dans le cadre du renforcement de son organisation et afin d'anticiper les importantes évolutions réglementaires à venir, La Maison Sérésienne procède au recrutement d'un Responsable du pôle locatif (H/F/X).

Sous l'autorité de la Directrice-gérante, le Responsable du pôle locatif assure la coordination transversale des services candidats-location et calcul des loyers, représentant ensemble un peu plus de 6 ETP.

À ce titre, il veille à la bonne exécution des missions du pôle locatif, à l'harmonisation des procédures et à la qualité du service rendu aux candidats-locataires et locataires.

Missions principales :

Le Responsable du pôle locatif est notamment chargé de :

- assurer la coordination, la supervision et l'encadrement des services candidats-location et calcul des loyers ;
- organiser et contrôler la gestion administrative des dossiers des candidats et des locataires ;
- superviser le calcul, la révision et le suivi des loyers conformément à la réglementation applicable ;
- coordonner l'établissement des décomptes de charges avec le service financier ;
- garantir l'application correcte de la réglementation relative au logement public ;
- harmoniser et optimiser les procédures internes des services placés sous sa responsabilité ;
- développer des outils de contrôle, de suivi et de pilotage des recettes locatives ;
- assurer la gestion des situations complexes nécessitant une analyse transversale ;
- accompagner les équipes dans la mise en œuvre des évolutions réglementaires et organisationnelles ;
- contribuer, en collaboration avec la Direction, à l'amélioration continue des processus et à l'évolution de l'organisation du pôle locatif.

Un contexte réglementaire en pleine évolution

L'entrée en vigueur progressive du loyer chaud, prévue à partir du 1er janvier 2027 pour une partie du patrimoine de la société, constitue un enjeu majeur pour les années à venir.

Cette réforme entraînera une augmentation significative de la charge de travail du pôle locatif. Le futur responsable jouera un rôle central dans le pilotage des adaptations organisationnelles nécessaires, l'accompagnement des équipes et la mise en œuvre harmonisée des nouvelles dispositions réglementaires.

Profil recherché

Diplôme

Vous êtes titulaire d'un Master à orientation juridique ; économique ; financière ; immobilière ; administrative ou dans une orientation jugée équivalente au regard de la fonction.

Expérience

Vous justifiez, idéalement :

- d'une expérience d'au moins 5 ans en gestion, encadrement ou coordination d'équipe ;
- d'une expérience utile d'au moins 3 ans dans le secteur de la gestion locative publique ou privée.

La connaissance de la réglementation du logement public constitue un atout important.

Compétences attendues :

- Maîtrise des processus liés à la gestion locative ;
- Capacités organisationnelles et managériales avérées ;
- Aptitude à coordonner plusieurs services et à conduire le changement ;
- Rigueur administrative et sens du contrôle ;
- Capacité d'analyse, de synthèse et de résolution de problèmes ;
- Bonne aptitude à l'interprétation et à l'application de textes réglementaires ;
- Maîtrise des outils bureautiques et de reporting ;
- Excellentes qualités rédactionnelles et relationnelles.

Conditions proposées

- Contrat à temps plein de jour (36 heures/semaine) ;
- Rémunération selon le barème A1 des pouvoirs locaux :
 - 3.974,53 € bruts/mois à l'entrée de carrière ;
 - jusqu'à 6.174,10 € bruts/mois selon l'ancienneté valorisable (maximum 25 années) ;
- Chèques-repas de 10 € bruts/jour presté ;
- Assurance groupe à contribution définie ;
- Assurance hospitalisation.

Modalités de sélection

Les candidatures doivent être adressées à Mme Claudel GUITARD, Directrice-gérante par courriel à : direction@maisonseresienne.be , pour le **22 septembre 2026 à 12h00 au plus tard**.

La procédure de sélection comprendra :

1. une épreuve écrite de présélection ;
2. une épreuve orale devant un jury pour les candidats ayant obtenu au minimum 50 % à l'épreuve écrite.